

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 26 du 5 juillet 2018

**PARTIE PERMANENTE
État-Major des Armées (EMA)**

Texte 4

DÉCISION N° 408003/ARM/DC_DIRISI/EM/BMI

portant création du centre interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information - Champagne.

Du 5 juin 2018

DIRECTION INTERARMÉES DES RÉSEAUX D'INFRASTRUCTURE ET DES SYSTÈMES D'INFORMATION DE LA DÉFENSE : *direction centrale.*

DÉCISION N° 408003/ARM/DC_DIRISI/EM/BMI portant création du centre interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information - Champagne.

Du 5 juin 2018

NOR A R M E 1 8 5 1 1 1 7 S

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 160.1.2.2

Référence de publication : BOC n° 26 du 5 juillet 2018, texte 4.

La ministre des armées,

Vu le code de la défense, notamment les articles R3232-21 à R3232-29 ;

Vu l'arrêté du 4 mai 2012 modifié, portant organisation de la direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information de la défense ;

Vu l'instruction n° 401357/DEF/DIRISI/DIR du 10 mars 2015 relative aux attributions, à l'organisation et au fonctionnement des directions interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information locales,

Décide :

Article premier.

Préambule.

À compter du 1^{er} juillet 2018, le centre interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information (CIRISI) Champagne, rattaché à la direction interarmées des réseaux infrastructure de la défense et des systèmes d'information-Metz est créé.

Article 2.

Automatisation.

Clair libellé de l'unité : CIRISI CHAMPAGNE.

Code d'identification : 013QACC.

Implantation géographique : Mourmelon-le-Grand (51400).

Article 3.

Publication.

La présente décision fait l'objet d'une publication au *Bulletin officiel des armées.*

Pour la ministre des armées et par délégation :

*Le général de corps aérien,
directeur central de la direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information de la
défense,*

Grégoire BLAIRE.